

Perfectionnement Espaces Verts

Objectifs

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Connaître le matériel et les produits usuels,
- Utiliser les gestes, postures et précautions de sécurité,
- Apprendre les techniques professionnelles de base (taille, tonte, connaissance des végétaux),
- Développer ou consolider les compétences de communication professionnelle inhérentes au travail en équipe et avec les clients : transmissions et recherches d'informations.

Public visé par la formation

Salariés de SIAE, accompagnés par un chargé d'insertion professionnelle, ayant besoin de renforcer leurs compétences dans une filière métier, afin de mieux réussir leur insertion professionnelle.

Prérequis

- Compréhension orale et lecture du français (savoir lire une étiquette, une notice courte).
- Bonne condition physique (pas de problèmes de dos).

Modalités d'inscription

- Prescription par le Conseiller en Insertion Professionnelle (CIP) de la SIAE après vérification de l'adéquation de la formation avec les acquis antérieurs du salarié, son projet professionnel et d'éventuelles situations de handicap (à préciser lors de l'inscription).
- Inscription sur le site T138 au moins 15 jours avant le démarrage de la formation.
- Effectif par groupe : entre 7 et 12 stagiaires.

Formation continue

Durée de la formation

35 heures sur 5 jours.

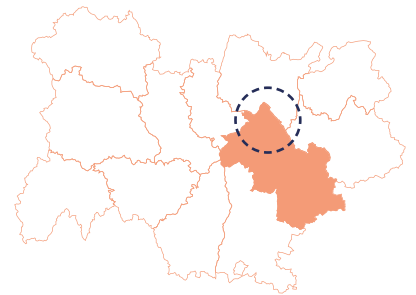
Dates et modalités d'organisation de la formation

- du mercredi 23 au vendredi 25 septembre et les mardi 29 et mercredi 30 septembre 2020
- 8h30-12h30 / 13h30-16h30

Lieu de formation

Commune de Cessieu

3 rue du Revol
38110 CESSIEU
04 74 88 31 76



Territoire Nord-Isère

Contenu de formation

Travailler en sécurité :

- Signalisation du chantier : matériels et modalités de signalisation
- Utilisation et entretien des Equipements de Protection Individuelle
- Connaissance des gestes et postures à adopter

Appliquer les techniques de base : tonte du gazon, taille des haies au sol et/ou taille des arbustes et/ou plantation de massifs (en fonction des saisons)

- Connaissance et utilisation des matériels : mode d'emploi, règles de sécurité, points de contrôles et d'entretien du matériel, identification de pannes simples.
- Apprentissage des techniques : choisir le matériel adéquat, connaître et choisir les techniques en fonction de la maturité des végétaux et de la saison.

S'initier à la connaissance des végétaux

- Les grandes catégories de végétaux : la saisonnalité, les espèces végétales.
- Le vocabulaire botanique simple

Références / Taux moyens au niveau régional

	2019	2018	2017
Satisfaction globale Apprenants - Secteur Insertion (Enquête réalisée en fin de formation)	100 %	100 %	100 %
Effectif formé Formations courtes	334	283	179

Méthodes mobilisées

Le formateur construit des séquences d'apprentissage adaptées au public, à leur niveau et à leurs difficultés, avec une interactivité permanente entre la formation et les pratiques professionnelles.

Pédagogie active privilégiant les mises en situation ou mises en pratique (exercices pratiques en extérieur) pour le développement de savoir-faire et savoir-être, et la mobilisation des savoirs acquis lors des apports théoriques.

La formation doit permettre à chaque stagiaire de faire le point sur son parcours d'acquisition des compétences professionnelles.

Modalités d'évaluation

L'évaluation individuelle se réalise en 2 temps :

- Grilles d'évaluation individuelles au début et à la fin de la formation (Quizz, QCM, mises en situation, questionnaire oral, auto-évaluation...) pour mesurer l'acquisition des compétences sociales et professionnelles,
- Bilan individuel oral sur l'engagement du stagiaire dans la formation et les éléments de motivation.
- Une attestation de compétences construite à partir des évaluations de formation est remise à chaque participant en fin de formation.
- Bilan collectif (participants et CIP référents/prescripteurs) de 16h à 16h30, puis avec les CIP prescripteurs (ou le CIP référent) seuls de 16h30 à 17h, le dernier jour de formation.

Après la formation

Suites de parcours possibles / Débouchés professionnels :

- CAP Jardinier Paysagiste.
- Titre Professionnel Ouvrier du paysage, complet ou par le biais de ses Certificats de Compétences Professionnelles.

Modalités financières

- Action de formation non éligible au CPF.
- Coût de la formation : 13 €/h de l'heure stagiaire x 35 h = 455 € net de taxes.
- Cette formation est organisée et cofinancée par :



Equipements / Accès

• Matériel et équipements

Exercices pratiques en extérieur, avec utilisation d'équipements professionnels : tondeuse autotractée, débroussailleuse, taille-haies thermique.

• Accès par transport

- Places de parking gratuites à proximité.
- Gare SNCF Cessieu à 900m.

• Accessibilité P.M.R. des locaux

Oui.

Les + de la formation

• Engagements et partenariats

- Formation développée en partenariat avec Territoires Insertion 38, collectif regroupant 59 structures d'insertion par l'activité économique en Isère.
- Le centre Vallon-Bonnevaux a obtenu la qualification OPQF et la labellisation H+ pour l'accueil des personnes en situation de handicap.

• Restauration

- Possibilité d'apporter son repas.
- Plusieurs offres de restauration à proximité.

Centre de formation partenaire



Vallon-Bonnevaux

3, rue Jeanne d'Arc
38440 SAINT-JEAN-DE-BOURNAY
st-jean-de-bournay@cneap.fr
www.vallonbonnevaux.fr

Contact : Laurence PASSOT
laurence.passot@cneap.fr
04 74 59 79 79

Organisme de formation :



4 rue de l'Oratoire
69300 Caluire et Cuire
04 72 10 94 08
cfc@akteap.cneap.fr
www.cfa-creap.com

Association loi 1901
N°SIRET : 503 049 215 00026
Déclaration d'activité
enregistrée sous le numéro
84 69 17362 69.
Cet enregistrement ne vaut
pas agrément de l'Etat.